Le Petit Moulinais





Station de chemin de croix numéro 2

Tennis club Val de l'Ouin

Corinne Verdon - Création graphique

Plus L'Ouin les Gazelles

Pique nique géant

Tournoi FCPO du Lundi de Pâgues

Graines de champions

Kermesse

Points d'apport volontaires

Ensemble Zéro pesticide

Vie pratique : Lettres type, droit de rétractation

Histoire de Notre-Dame de Moulins

Informations / Agenda

Info Mairie

Moulins

Mardi 14h00 - 18h00
Vendredi 14h00 - 17h00





Mauléon

Lundi au Mercredi
8h30-12h30 13h30-17h30

Jeudi
8h30-12h30 13h30-18h30

Vendredi et veille jour férié

8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

(C) 05 49 81 17 00



mairie@mauleon.fr

Edito

Les travaux de la rue de la Boitauderie sont terminés.

La première phase consistait à refaire l'assainissement et la seconde est la réfection du revêtement sur les rues de la

Boitauderie et Freulon. La fin des travaux est estimée fin juin.

Nous avons aussi pour projet la rue des Meuniers qui n'est pas agréable à traverser ni à pied, ni en voiture. Nous avons donc fait appel à un urbaniste et souhaitons partager les idées qui ont émergées avec les moulinais. Une réunion est donc fixée à la salle Augustine Vion le 18 septembre à 20h00.

Bonne lecture!

Denis Morin



Station de chemin de croix numéro 2

Souvenez-vous, l'année dernière la station du chemin de croix numéro 2, celle où Jésus est chargé de sa croix, est tombée et s'est complétement brisée (cadre en bois et œuvre en plâtre moulé). M. Jacques Guilloteau a réparé à la perfection le cadre mais bien évidemment, il y a longtemps que le moule original de cette station n'existe plus et le refaire en partant de la station identique qui orne l'église de la Chapelle-Largeau était trop cher et trop risqué, vu la fragilité de ces œuvres en plâtre. Heureusement M. Pierre Oger, passionné de peinture à l'huile sur toile de lin a proposé de reproduire l'image en partant d'une photo format



A4 (celle de la Chapelle-Largeau) et en l'agrandissant proportionnellement.

Qui mieux que lui pouvait à Moulins réaliser cette reproduction difficile! En effet depuis des années il réalise des peintures contemporaines figuratives et modernes ainsi que des portraits. Il aime à peindre des tableaux de grandes tailles (jusqu'à 1m30 de large) dans lesquels il affectionne tout particulièrement de travailler le drapé, le mouvement des tissus et donner du volume. Ce type de peinture à l'huile se compose d'une succession de couches avec des temps longs de séchage (jusqu'à 3 jours). Pierre Oger a appris son art pendant 9 ans auprès de l'artiste choletaise Anne-Rose Labattut, bien connue des peintres. Il réalise une dizaine de tableaux par an pour lui et sa famille, mais aussi pour la vente. En voici quelques-uns (il est possible de zoomer sur l'image, les photos on été prises pour certaines un peu de coté):













La nouvelle station numéro 2 a été dévoilée durant l'office religieux du dimanche des Rameaux et bénie par le père Guy Ioux en présence de Pierre Oger et sa famille ainsi que la communauté religieuse de Moulins.

Tennis Club Val de l'Ouin

Comme tous les ans aux premiers beaux jours le club organise son traditionnel tournoi masculin qui vient de débuter mais avec une nouveauté cette année : l'accès au tournoi gratuit aux non licenciés. Nous nous réjouissons de la forte participation à cette compétition, merci à tous!

La finale aura lieu durant la fête du tennis du TCVO le samedi 13 juillet à la salle de sport de Loublande, avec animations pour petits et grands (licenciés ou non), repas et bonne humeur. Nous vous espérons nombreux pour partager cette journée avec nous!

Le club envisage de créer un cours féminin dès la rentrée prochaine en septembre en toute détente et convivialité, que celles qui souhaitent s'inscrire contactent Francky Guitton (4) 06 79 52 57 93

Autre projet en vue concernant la réfection ou la rénovation du terrain de tennis de la Chapelle qui se détériore très rapidement depuis peu. Ce terrain est important pour nous car c'est le seul en extérieur sur les 3 communes qui composent le club et il permet aux écoliers Chapelais de pratiquer notre sport par le biais du tennis à l'école.





Notre club continue de s'agrandir avec un nombre de licenciés toujours croissant depuis plusieurs saisons.

Sportivement,



Corinne Verdon - Création graphique

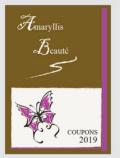
Suite à une période de chômage, Madame Verdon a souhaité faire un changement professionnel.

Ayant suivi des études dans les beaux arts et obtenu son diplôme avec option communication, Corinne Verdon a fait une formation pour l'utilisation de logiciels graphiques et s'est installée comme créatrice graphique.



Aujourd'hui elle a retrouvé un emploi et garde cette activité en parallèle de son travail. Elle propose ses services de création de divers supports de communications et aussi des travaux de communication pour des manifestations publiques ou privées comme des affiches, logos, cartes d'anniversaire...

2 exemples de réalisations :





Passionnée, Mme Verdon souhaite faire perdurer cette activité, vous pouvez la solliciter en la contactant :



corinne.verdon@orange.fr



06 14 82 28 02



Plus L'Ouin les Gazelles

Elles sont 3. Elles se sont unies pour un projet de solidarité... Cécile, Adèle et Claudine participeront à la Sénégazelle 2020, du 11 au 19 avril

Cette course, 100% féminine, associe course à pied et action de solidarité, au Sénégal. Chaque jour, une épreuve entre 7 et 9 kms est organisée. L'arrivée se fait dans une école afin de distribuer les fournitures scolaires récoltées préalablement.





Afin de financer ce projet et de récolter les fournitures. « Plus l'Ouin les Gazelles » organisera différentes actions, dont l'une le samedi 12 octobre à Moulins (course d'orientation familiale, activités de cirque, divers sports, ...) et bien-sûr la présentation du projet.



Pour les suivre sur la page Facebook f https://www.facebook.com/pluslouinlesgazelles/

Ou sur leur blog: http://pluslouinlesgazelles.jimdofree.com/



Adresse mail pluslouinlesgazelles@gmail.com



Pique nique géant

Des associations de Moulins organisent un MECHOUI qui se déroulera le

Dimanche 15 septembre à partir de 10h30 à la salle de sport.

Vous avez reçu dans vos boites à lettre un prospectus à ce sujet. Il est encore temps de s'inscrire, après il sera trop tard!

L Voici le planning pour cette journée :



- 10h00 Départ de la salle de sport pour une petite balade sur Moulins (la Corbelière)
- 11h00 Visite du musée l'ACAM
- 12h00 Apéritif à la salle
- 12h30 Repas (viande aux choix). Stands divers (buvette, dessert, ...)
- Puis, afin de passer un moment sympathique et chaleureux, il vous est proposé d'apporter divers jeux de société : cartes, pétanques, palets, ... pour terminer la journée!

| Bulletin d'inscription à déposer soit : À la mairie Ou chez Nicole Hordeaux, 12 rue Narcisse G Ou chez Jean-Marc Macé, 27 rue de la Sauz. | | | | | 1er aper offert |
|--|----------|----------|----------|------------------------------|--------------------|
| Nom: | | | Prénom : | | |
| Viande et lég Choix de la viande : | umes : 8 | €/Adulte | | 3.5€/Enfant (jusqu'à 10 ans) | |
| | | Mouton | Cochon |] | |
| | Nombre | | | | |
| | d'adulte | | | | |
| | Nombre | | | | |
| | d'enfant | | | | |
| | • | | | vos couverts. 31 JUILLET | |



Tournoi FCPO du Lundi de Pâques

Le tournoi de jeunes du FCPO a eu lieu comme tous les ans le lundi de Pâques. Cette année encore le nombre d'équipes était à la baisse,: autres tournois ce jour-là, vacances de Pâques. Quatre niveaux s'affrontaient, pour les U9 et U11, les rencontres ont eu lieu le matin à Moulins, à Loublande pour les U13 et U15. Les matchs de l'après-midi se déroulèrent à Moulins. Les vainqueurs ont été pour les U11: FC Bressuire, les U13: BoupèreMontProuan, leur 3ème victoire consécutive dans ce tournoi et Bocafoot l'emporte pour les U15.









Graines de champions

Dans le cadre du sport scolaire, (UNSS) une équipe de 6 élèves (3 garçons et 3 filles) du collège Sainte Anne de Mauléon a participé au championnat de France à Poitiers.

Dans cette équipe, 2 jeunes de Moulins : Léa Broqua et Mathéo Caillaud étaient sélectionnés. Au terme de cette compétition qui s'est déroulée du 18 au 21 juin dernier, l'équipe finissait 40ème sur 103.









Le 29 Juin, l'école Notre Dame organisait sa kermesse annuelle.

Cette année, le thème portait Le Jardin en chantier, avec Monsieur PETIT POIS et Madame MAUVAISE GRAINE.

En raison du soleil de plomb, les enfants n'ont pas pu défiler, mais ont tout de même été pris en photo devant le char.

Les enfants se sont ensuite donnés volontiers au spectacle.

Après un après-midi où les enfants ont pu s'amuser à de nombreux stands jeux, les 245 personnes ont pu se régaler avec le moule-frites.

Cette année encore, la kermesse fut une réussite.



Points d'apport volontaire

Les points d'apport volontaire vont bientôt être mis en place sur notre commune. Nous aurons 2 points d'apport près du bourg, un qui sera au même endroit que les déchets recyclables sur le parking de la salle de sport, un autre à la sortie de Moulins, côté Mauléon (derrière la haie à la Croix Frondière). Il y aura ensuite les points d'apport volontaire à l'extérieur du bourg dont un à la Brosse. Il faut savoir que tous les points d'apport volontaire de l'agglo2B sont utilisables avec la carte d'accès qui vous sera distribuée.







Ensemble pour le zéro pesticide















Dans les espaces verts, sur les terrains de sports, dans les cimetières, les services de la Ville s'organisent pour gérer la végétation spontanée. Les rues sont balayées régulièrement pour limiter la pousse de l'herbe dans les caniveaux et sur le bord du trottoir. En parallèle des animations sont proposées pour accompagner le changement de regard sur ces plantes sauvages et chacun est invité à entretenir sa limite de propriété. Plusieurs solutions naturelles existent : binage, arrachage, eau de cuisson, paillage, fleurissement en pied de mur.... Un geste civique indispensable qui peut aussi être proposé dans son voisinage aux personnes qui peinent à assurer cet entretien.

Pour illustrer la nouvelle campagne d'affiches municipales « Ensemble pour le zéro pesticide » des habitants du Mauléonais ont accepté de prendre la pose, devant les membres du photoclub (association Arts et Loisirs en mauléonais), partenaire de l'opération. Photographiés sur leur limite de propriété, ils montrent comment ils participent, à leur échelle, à l'entretien des rues, en balayant leur trottoir, en arrachant les « plantes indésirables », ou en semant des fleurs. 14 adultes, 3 enfants et un groupe d'élèves de la Maison Familiale Rurale de Mauléon ont participé à cette action. Ils ont également pu partager leur vision des choses lors du choix des photos.



Des conseils techniques sont donnés sur le site de la ville, rubrique Vivez votre ville, Développement Durable, Ensemble pour le zéro pesticide.

Vous souhaitez faire part de vos idées à l'équipe municipale : n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05 49 81 17 15 ou par mail claudia.boutin@mauleon.fr

Concours « la biodiversité en milieu urbain »

Photographes, dessinateurs ou peintres, d'un jour ou de toujours, laissez vous surprendre par la nature en ville, domptez-là par l'image, et essayez de remporter un des prix du concours. Les œuvres seront exposées dans les vitrines des commerçants partenaires en automne 2019. Ouvert à tous jusqu'au 18 juillet.

Rappel: Depuis le 1er janvier 2019 la vente, la détention ou l'utilisation de tous produits phytopharmaceutiques (hors produits de bio-contrôle figurant sur une liste établie par l'autorité administrative et produits autorisés en agriculture biologique) sont interdites pour les particuliers. Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale.



Des lettres types gratuites et personnalisables sur Service-public.fr

Demande de congé parental dans le secteur privé ou dans la fonction publique, notification de départ à la retraite du salarié, lettre de démission du salarié, attestation d'hébergement ou encore attestation sur l'honneur.

Vous avez besoin de rédiger une lettre ou une attestation pour effectuer une démarche ?

Savez-vous que vous pouvez utiliser des lettres types gratuites et personnalisables depuis Service-public.fr?

Alors que, jusqu'à présent, la plupart des modèles de lettre proposés sur le site nécessitaient de recopier le document sur un traitement de texte avant de pouvoir le personnaliser, les nouveaux modèles prêts à l'emploi sont personnalisables. Le document se complète automatiquement en fonction des réponses que vous apportez en donnant vos coordonnées et celles du destinataire de la lettre et d'autres informations liées à la demande même. Une fois votre lettre personnalisée complétée, vous pouvez en un clic la copier dans votre presse-papier ou la télécharger au format PDF et l'imprimer.

Pour en savoir plus :

Les modèles de lettre personnalisables en ligne :

mww.service-public.fr/particuliers/actualites/A13150



Foires et salons : pas de droit de rétractation

C'est la saison des foires et des salons. L'Institut national de la consommation (INC) vous rappelle que les foires et salons sont assimilés à des lieux destinés à la commercialisation. C'est à ce titre que les contrats qui y sont signés ne bénéficient pas d'un droit de rétractation.



- Lorsque vous achetez un bien ou un service lors d'une foire, d'un salon ou de toute manifestation commerciale, vous n'avez pas le droit de rétractation. Le professionnel qui propose la vente du bien ou de la fourniture de services doit vous informer que nous ne disposez pas d'un droit de rétractation et ce, avant la conclusion d'un contrat (article L. 224-59 du Code de la consommation). Il doit afficher de manière visible sur un panneau
- $^{\mbox{\tiny de }}$ Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans cette foire ou ce salon ou ce stand ».
- En revanche, si l'achat est financé par un crédit qui lui est affecté, un droit de rétractation portant sur ce crédit existe. Si le professionnel vous propose, pour financer votre achat, une offre de crédit affecté (destiné à financer exclusivement un achat précis), il doit vous informer de la possibilité de vous rétracter. Cette rétractation entraîne automatiquement, c'est-à-dire de plein droit, sans indemnité, la résolution du contrat de vente ou de prestation de services, objet du financement :
- ⇒ si vous exercez votre droit de rétractation dans les 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre;
- ➤ si vous exercez votre droit de rétractation dans les 3 jours suivant l'acceptation de l'offre, uniquement dans le cas d'une demande expresse de livraison ou de fourniture immédiate du bien ou de la prestation de services;
- ⇒ si l'établissement de crédit n'a pas informé le vendeur de l'attribution du crédit dans les 7
 jours à compter de votre acceptation du contrat de crédit.

Source, lettre de l'INC:

mww.inc-conso.fr/content/foires-et-salons-pas-de-droit-de-retractation



Histoire de Notre-Dame de Moulins

C'est en 1875 qu'est lancé le projet de construction de la nouvelle église en remplacement de l'ancienne, trop petite et partiellement en ruines. Les offices religieux se feront dans la chapelle Ste Anne, aujourd'hui détruite, située dans l'enclos de l'école des filles.

La 1ère pierre est posée le 11 juin 1877 et malgré les déboires de la Fabrique qui gère les finances de la paroisse avec l'entrepreneur, l'église est terminée fin 1879 mis à part le clocher.

Le 13 octobre 1884 Mrg
Bellot de Minières évêque
de Poitiers consacre
celle-ci. Les curés Ayrault
et Roy consacreront leur
énergie à l'aménagement
de celle-ci. Le menuisier
Normandin installera les
stalles, pour le clergé, et
les bancs pour les
paroissiens, toujours
présents aujourd'hui. 3
cloches seront posées dans
le clocher.





La vieille horloge, plus vieille que l'église, n'arrivant plus à assumer ces fonctions est remplacée en 1959 par l'horloge actuelle, installée par l'entreprise Bodet avec l'électrisation des cloches : En 1965 d'importants travaux sont entrepris (voir plus-bas). D'autres travaux importants auront lieux dans le dernier quart du siècle précédent : Ravalement du clocher (1980), de la façade (1982), remplacement de la croix du clocher par un coq (1985) et réfection de la toiture en 1987. Les années 2000 verront la réfection de la charpente du beffroi à l'intérieur du clocher, le changement des portes de la façade et récemment la réfection du mur du fond.

Vitraux, mobiliers et statues :

Les vitraux représentent la vie de Marie et ont été commandés par le curé Roy. Ils ont été réalisés par les ateliers Fournier de Tours, dont on retrouve la signature sur les vitraux.









L'Assomption de la Vierge Marie, au fond du Chœur

La Naissance de Marie, La présentation au Temple, Les fiançailles de Marie et Joseph et La naissance de Jésus :

Deux vitraux de couleurs au dessus des portes des sacristies. Ils sont ornés de « cages à mouches », sous chaque vitrail des médaillons représentants sur celui de gauche les monogrammes de Jésus et Marie et à droite un candélabre et les tables de la loi.

L'abbé Pelletier remplacera les 6 vitreries des 6 dernières baies par des vitraux en grisailles.

Des vitreries d'origine ne restent que celles du clocher.

Les bénitiers aux deux portes latérales sont en marbre noir.

Le monument aux morts, enlevé récemment, tenait place sur le mur du fond de l'église. 42 noms y sont inscrits, les 3 plaques de marbres (noms et épitaphe) ont été extraites de l'ensemble et accrochées au mur.





Les Fonts Baptismaux, d'abord situés près de la porte gauche, remplacés par le confessionnal, sont depuis 1965 sous le clocher.

La Sainte Table était une balustrade fermant le chœur de l'église, elle a été supprimée en 1965

Les Autels:

L'autel tombeau de l'ancienne église a été placé dans la chapelle des cloches sous le clocher.

Le maître autel : il a été supprimé lors des travaux de 1965 et est remplacé par un autel semi-circulaire.

L'autel de la Vierge à gauche a été supprimé et remplacé par une construction en pierre calcaire et est surmonté par un tabernacle de facture moderne, quant à l'autel St Joseph du coté droit il a été remplacé par une colonne supportant une statue de la Vierge.





La croix au fond du chœur est l'ancienne croix du clocher.



Le Chemin de Croix : 14 stations installées en 1884, faites en bois et en terre cuite, représentent les différentes étapes de la passion du Christ. Celui de Moulins a été payé par de généreux donateurs. Récemment, une station a été totalement refaite (voir article plus haut).

Ste Radegonde au dessus de l'entrée du clocher. N-D des Sept-Douleurs, au dessus de l'autel dans la chapelle des cloches, Louis Marie Grignon de Montfort sur le 1er pilier à droite en bas de la nef, St Louis, roi de France, 2eme pilier de la nef à droite en partant du chœur, Ste Thérèse, à droite à l'entrée du chœur

D'autres statues étaient présentes mais ont été retirées.

La Bambina et la statue de Sainte Vierge proviennent de la chapelle Ste Anne démolie, elles sont proches de l'autel du Saint-Sacrement à gauche de la nef.

La Bambina représente la Vierge sous les traits d'un bébé emmailloté. L'original date du XVIIIème et se trouve exposé à Milan (It.). Une religieuse de Moulins désirait en acquérir un exemplaire, et grâce à une collecte des enfants de la commune, elle put se procurer la statue. Celle-ci arriva à Moulins le 19 juillet 1920 et installée d'abord dans la classe de la religieuse puis dans la chapelle Ste Anne.



Tous les ans une crèche avec des santons en plâtre est exposée.





Collecte de papiers - APEL



Pour l'année scolaire à venir, l'APEL renouvelle ses collectes de papiers, dans le but de récolter de l'argent pour l'école. Cette première collecte aura lieu le SAMEDI 5 OCTOBRE 2019, de 10h a 12h, place de la Mairie.

Nous comptons sur votre participation, venez Nombreux!



Site internet de l'association "Site de Pyrome"







http://site-pyrome.fr



Passé Présent Futur



L'association "Passé Présent Futur" organise son Assemblée Générale le 11 septembre à 20 heures Salle de la Mairie.

Les personnes qui désireraient entrer dans dans cette association sont les bienvenues.

http://www.passepresentfutur-moulins79.com/



Opération tranquillité vacances

Ceux qui souhaite faire surveiller leurs habitations par les forces de l'ordre peuvent signalez leur absence à la brigade de gendarmerie de leur domicile au moins 48h avant leur départ avec des justificatifs de leur logement. Ainsi pendant leur absence, des patrouilles seront effectuées à n'importe quel moment (semaine/ Week-end, jour /nuit) pour dissuader toute personne qui voudrait visiter leur habitation. Renseignements et formulaires disponibles en gendarmerie ou sur le site:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634



21 juillet

2 Août

Juillet

Fête estivale du cheval à la Chapelle Largeau

Août

Vendredi du patrimoine - Rencontre avec l'asso du musée du cycle ancien ACAM

Septembre

Moulins

15 Sept. Méchoui géant

18 Sept. Réunion publique pour la rue des Meuniers à 20h00 à la salle Augustine Vion

Le Petit Moulinais, publication numérique de la commune de Moulins. Commune associée du Grand Mauléon.

Edition N°16 Juin 2019 Tous droits réservés.